

## Honoraires (Dentistes)

Valable depuis le 1er janvier 2009

Vous trouverez ci-dessous la liste en euros des honoraires des dentistes. Si vous souhaitez de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre Service des soins de santé-membres au 02 506 99 38.

Important: pour les enfants de moins de 12 ans, la mutualité vous rembourse l'honoraire complet.

### Consultations

Consultation au cabinet d'un dentiste		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
301011 371011	Consultation au cabinet d'un licencié en science dentaire ou d'un dentiste capacitaire	19,67	19,67	14,92
301055 371055	Supplément pour une consultation d'urgence lorsque celle-ci est effectuée un samedi, un dimanche ou un jour férié entre 8h et 21h	8,50	8,50	6,38
301070 371070	Supplément pour une consultation d'urgence lorsque celle-ci est effectuée la nuit entre 21h et 8h	18,41	18,41	13,81

### Soins préventifs

Examen bucal préventif		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
301556 371556	Effectué au cours du premier semestre de l'année civile, avant le 18 <sup>ème</sup> anniversaire	21,14	21,14	17,22
301571 371571	Effectué au cours du deuxième semestre de l'année civile, avant le 18 <sup>ème</sup> anniversaire	21,14	21,14	17,22
301593 371593	Effectué une fois par année civile, pour la catégorie d'âge de 18 à 50 ans inclus	56,50	56,50	53,01

Détartrage, par quadrant et par année civile*		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
***	Quadrant supérieur droit	12,68	12,68	9,51
***	Quadrant supérieur gauche	12,68	12,68	9,51
***	Quadrant inférieur gauche	12,68	12,68	9,51
***	Quadrant inférieur droit	12,68	12,68	9,51
***	Plusieurs quadrants	12,68	12,68	9,51

Scellement de fissures et de puits jusqu'au 14 <sup>ème</sup> anniversaire		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
302514 / 372514	Sur les dents définitives	12,68	12,68	11,42
302536 / 372536	Par dent supplémentaire	8,87	8,87	7,99

\* Le droit à ces interventions est conditionné, pour le bénéficiaire, par le recours, au cours de l'année civile précédant celle pendant laquelle la prestation est effectuée, à une prestation effectuée par un praticien de l'art dentaire, ou à une consultation dentaire, ayant fait l'objet d'une intervention. Cette condition n'est pas valable pour les personnes de moins de 18 ans.

\*\*\* Pas de mention de code, car il en existe une multitude pour ce type de soins.

## Soins conservateurs

Obturation(s) de cavité(s) de dent lactéale / de dent définitive jusqu'au 15 <sup>ème</sup> anniversaire		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
373811 / 373892	Sur 1 face dentaire	40,74	40,74	40,74
373833 / 373914	Sur 2 faces dentaires	54,31	54,31	54,31
373855 / 373936	Sur 3 faces dentaires ou plus	67,89	67,89	67,89

Obturation(s) de cavité(s) de dent définitive à partir du 15 <sup>ème</sup> anniversaire jusqu'au 18 <sup>ème</sup> anniversaire		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
304216	Sur 1 face dentaire	27,16	27,16	27,16
304231	Sur 2 face dentaires	40,74	40,74	40,74
304253	Sur 3 faces dentaires ou plus	54,31	54,31	54,31

Obturation(s) de cavité(s) de dent définitive à partir du 18 <sup>ème</sup> anniversaire		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
304371	Sur 1 face dentaire	27,16	27,16	20,37
304393	Sur 2 face dentaires	40,74	40,74	32,90
304415	Sur 3 faces dentaires ou plus	54,31	54,31	46,47

Traitement et obturation d'un canal de la même dent jusqu'au 15 <sup>ème</sup> anniversaire		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
374312	1 canal	77,37	77,37	77,37
374533	2 canaux	93,20	93,20	93,20
374555	3 canaux	140,67	140,67	140,67
374570	4 canaux ou plus	186,39	186,39	186,39

Traitement et obturation d'un canal de la même dent à partir du 15 <sup>ème</sup> anniversaire		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
				-18 ans / 18 et +
304312 / 304496	1 canal	77,37	77,37	73,69 / 67,21
304533 / 304592	2 canaux	93,20	93,20	89,52 / 83,04
304555 / 304614	3 canaux	140,67	140,67	136,99 / 130,51
304570 / 304636	4 canaux ou plus	186,39	186,39	182,71 / 176,23

Autres prestations courantes à partir du 18 <sup>ème</sup> anniversaire		Honoraires	Remboursement	
			BIM <sup>1</sup>	AO <sup>2</sup>
304430 / 374430	Resaturation de cuspide ou d'un bord incisal de dent définitive	67,89	67,89	58,76
304452 / 304452	Restauration complète de couronne de dent définitive (minimum 4 faces)	81,47	81,47	72,34

<sup>1</sup> BIM : Bénéficiaire de l'intervention majorée. Certaines personnes se voient rembourser une part plus grande de leurs soins de santé par la mutualité. Les personnes qui peuvent avoir droit à une intervention majorée sont :

- veufs/veuves, moins valides, invalides, pensionnés, orphelins ainsi que les personnes à leur charge ;
- personnes bénéficiant du revenu d'intégration ou d'une aide équivalente du CPAS ainsi que les personnes à leur charge ;
- personnes qui bénéficient d'un revenu garanti aux personnes âgées ou de la garantie de revenus aux personnes âgées ainsi que les personnes à leur charge ;
- personnes qui bénéficient d'une allocation pour handicapé (à l'exception de certaines allocations d'intégration) et les personnes à leur charge ;
- enfants handicapés qui bénéficient d'allocations familiales majorées ainsi que les personnes à leur charge ;
- chômeurs de longue durée (12 mois) âgés de minimum 50 ans ainsi que les personnes à leur charge ;

Les personnes appartenant à certaines de ces catégories reçoivent automatiquement une lettre de nos services. Si vous n'êtes pas encore inscrit, c'est que vous appartenez à l'une des catégories pour lesquelles vous devez effectuer certaines démarches. Si vous pensez avoir droit à l'intervention majorée, prenez contact avec notre service état civil au 02 506 99 34. Nos collaborateurs sont là pour vous aider.

<sup>2</sup> AO : assuré(e) ordinaire